



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

AVEC NOUS, DONNEZ DE LA VOIX À VOTRE VOIX



FONCTION PUBLIQUE

LA SITUATION S'EST DÉGRADÉE: LES SALAIRES BAISSENT, LE TRAVAIL N'EST PLUS RECONNU ET LES AGENTS NE SONT PLUS RESPECTÉS!

5 années de gel du point d'indice, ça suffit ! Cumulé aux effets de l'inflation, le salaire net moyen des agents de la fonction publique a baissé et ils continuent à perdre du pouvoir d'achat.

FONCTION PUBLIQUE 2014

- **Rattrapage des cotisations sociales : ça pèse sur la feuille de paie !**
Depuis 2010, le taux de retenue sur les traitements augmente régulièrement.
En 10 ans, il passera de 7,85 % à 11,10 % soit autant de moins sur les salaires, déjà impactés par le gel du point.
- **Ralentissement des promotions : les carrières sont bloquées !**
« Pour booster ma carrière, j'ai décidé de passer l'examen professionnel de rédacteur et je l'ai eu du premier coup ! C'était en 2009. Depuis, impossible d'être nommée alors que j'en exerce déjà les missions ». Anna, fonctionnaire territoriale, 42 ans.
- **En finir avec le ridicule :**
 - supplément familial de traitement : 2,29 € par mois pour le premier enfant ;
 - indemnité de travail de nuit (21 heures/6 heures du matin) : 9,60 € ;
 - indemnité de travail du dimanche : 40 € ;
 - indemnité d'hébergement dans le cadre d'un déplacement professionnel : 60 € pour se loger et se nourrir.
- **En finir avec les idées reçues : les agents de la fonction publique ne sont pas des privilégiés !**
 - Salaire d'embauche d'un jeune enseignant, après 5 ans d'études : 1800 € ;
 - près de 20 % d'écart salarial entre les femmes et les hommes,
 - 400 € de plus par mois en moyenne pour un cadre du privé que pour un cadre de la fonction publique.

IL EST URGENT DE REVOIR LES SALAIRES À LA HAUSSE!

CFDT.FR



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



CE QUE VEUT LA CFDT

- **Des mesures immédiates, pour tous les agents :**

- une augmentation conséquente de la valeur du point,
- l'attribution de points d'indice, préalablement à la refonte des grilles,
- une réforme immédiate du supplément familial : fin de la proportionnalité, 30 € par mois dès le premier enfant et prise en compte de la situation des familles monoparentales.

- **La refonte des grilles indiciaires, pour recréer de l'attractivité :**

- en reconnaissant mieux les qualifications au moment du recrutement,
- en reconnaissant mieux l'expérience acquise,
- en donnant du dynamisme aux carrières : l'amplitude indiciaire ne doit pas être inférieure à 2 entre le premier et le dernier échelon d'un corps ou d'un cadre d'emploi,
- en augmentant le nombre de promotions et en veillant à ce qu'elles soient suivies d'effets,

- en aménageant les fins de carrières :

« Paul, 50 ans vérificateur, au dernier échelon de son grade de carrière et 12 ans devant lui sans promotion. C'est inacceptable ».

- **Un régime indemnitaire transparent et juste :**

la part des indemnités dans la rémunération a considérablement augmenté, mais pas partout et pas pour tous. La Cfdt veut mettre fin à ces inégalités et revendique :

- des règles claires et connues de tous pour l'attribution des primes et indemnités ;
- la transformation d'une large partie des primes et indemnités en rémunération indiciaire, sans perte de pouvoir d'achat pour les agents ;
- une révision complète des primes liées aux sujétions spéciales : primes de nuit, indemnités de travail du dimanche et des jours fériés, indemnisation de déplacement.

**L'AVANCEMENT D'ÉCHELON
DOIT SE FAIRE AU MÊME
RYTHME POUR TOUS !**

**FONCTION PUBLIQUE
2014**

CFDT.FR



**AVEC NOUS,
DONNEZ DE LA VOIX
À VOTRE VOIX**

Ne pas jeter sur la voie publique.
CFDT - Service Information Communication - Mai 2014